

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 4 février 2021

NOTE DE PRESENTATION

OBJET : Adhésion au réseau Dorémi et Soliha et approbation de la convention de partenariat

Rapporteur : Florence Presson

La lutte contre la précarité énergétique de l'habitat est un enjeu important de la politique menée à Sceaux depuis plusieurs années.

La rénovation énergétique figure parmi les mesures phares du plan de relance national mais également du plan de relance métropolitain afin de résoudre la précarité énergétique, améliorer la santé, la sécurité et le confort des habitants, permettre la réalisation d'économies pour les ménages et réduire la consommation de matières premières et l'émission de gaz à effet de serre d'ici 2050.

La ville de Sceaux compte 1 946 maisons individuelles, dont 1 456 construites avant 1971. Les objectifs nationaux de rénovation de l'ensemble du parc au niveau BBC-Rénovation d'ici 2050 se traduisent par la nécessité de rénover 50 maisons individuelles d'avant 1 975 par an.

A ce titre, la Ville travaille depuis plusieurs mois à la mise en place du Parcours de rénovation énergétique performante des pavillons (Prep), un dispositif qui s'inscrit dans le cadre du Service d'accompagnement pour la rénovation énergétique (Sare) porté par la Métropole du Grand Paris et le ministère de la Transition écologique et sociale.

Dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt lancé par la Métropole du Grand Paris en partenariat avec Dorémi (Dispositif Opérationnel de Rénovation Énergétique des Maisons Individuelles) en août 2020, la candidature de la ville de Sceaux a été retenue au titre de pilote expérimental du dispositif.

Conformément aux engagements de la Métropole et de Dorémi, le coût annuel du dispositif est de 0.02 € par habitant ; soit 400 € pour la cotisation de la ville de Sceaux au réseau national Dorémi.

➤ Plan d'action et accompagnement :

Le Parcours de rénovation énergétique performant prévoit que les propriétaires de pavillons souhaitant entreprendre des travaux de rénovation énergétique, telle que l'isolation thermique de leur logement, puissent être accompagnés dans leur projet par un opérateur spécialisé, désigné et représenté par SOLIHA, opérateur de proximité.

Cet accompagnement comprend notamment une aide pour le montage du dossier ou encore la recherche de financements ou d'artisans qualifiés et formés par Dorémi, organisme solidaire engagé dans la rénovation énergétique.

Le parcours est ouvert à tous les propriétaires de pavillons sans condition de ressources.

A ce jour à Sceaux :

- huit réunions publiques ont déjà été organisées ;
- trente-six ménages se sont fait connaître à l'issue de celles-ci ;
- quinze ménages ont rencontré l'opérateur de proximité SOLIHA afin d'échanger sur leur projet de travaux et le financement possible.

➤ Formation des artisans :

Dans le cadre du Parcours de rénovation énergétique performante des pavillons, il est prévu que des artisans locaux soient formés à la rénovation énergétique par Dorémi.

A ce jour :

- les formations ont débuté à Sceaux

- deux groupements d'artisans sont identifiés et poursuivent leur formation pour mener les premiers chantiers identifiés.

En intégrant le dispositif Dorémi au Parcours de Rénovation énergétique performant des pavillons, la Ville s'engage à voir développer un écosystème favorable à la rénovation performante des maisons.

En soutenant la formation par Dorémi des artisans locaux, la Ville s'engage à soutenir l'emploi local et le développement des entreprises d'artisans locaux.

Il est donc proposé au conseil municipal d'autoriser le maire à signer la convention partenariale avec Dorémi qui fixe pour une durée de trois ans les engagements des parties impliquées dans le Parcours de la Rénovation Énergétique Performant des Pavillons.